

BOISSEUIL - MAIRIE

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : 2024\_02\_13a

avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 14/03/2024

Objet : Adoption du compte administratif 2023 - Budget annexe CCAS de la commune de Boisseuil

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 18/03/2024

Agent de transmission : Stéphanie CHAVAROC

Acte : 2024\_02\_13.pdf

Annexes :

1 - PAGE DE SIGNATURES COMPTE ADMINISTRATIF 2023-CCAS.pdf

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218701902-20240314-2024\_02\_13a-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 18/03/2024

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 16  
Votants : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Thierry VAVADON

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2024

**PRESENTS :** Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. ZBORALA Bernard.

**ABSENTS :** Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme COQUEL Laure (Pouvoir à Mme MOREAU Aurore), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. NARAIN Gino (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), M. EJNER Pascal (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : M. Bernard ZBORALA

### 13. Adoption du compte administratif 2023 – Budget annexe CCAS de la commune de Boisseuil.

Une présentation de l'ensemble des opérations réalisées en 2023 sur le budget annexe du CCAS est faite.

Les résultats du compte administratif de ce budget sont conformes aux résultats présentés au compte de gestion par le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Limoges et Amendes.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	350.77 €	0 €
Section d'investissement	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>350.77 €</b>	<b>0 €</b>

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, après que le Maire ait quitté la salle :**

- **de constater pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,**
- **de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,**
- **d'arrêter les résultats définitifs suivant le tableau ci-dessus,**
- **d'adopter le compte administratif 2023 du budget annexe du CCAS.**

<b>VOTE 21</b>	<b>POUR 21</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 0</b>
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire,*  
*Philippe JANICOT*

